

---

# Henri Courau, *Ethnologie de la forme-camp de Sangatte*

Jean-François Baré

---

## RÉFÉRENCE

Henri Courau, *Ethnologie de la forme-camp de Sangatte. De l'exception à la régulation*, Paris, Éd. des Archives contemporaines, 2007, 274 p., bibl., fig., ill.

- 1 CE LIVRE S'INSCRIT dans la série d'approches qui ont tenté ces dernières décennies de constituer le phénomène de l'émigration et l'immigration, celui de l'apparition massive de réfugiés<sup>1</sup>, celui enfin de sa gestion spécifique par des administrations et des institutions humanitaires, comme un objet d'étude anthropologique. Redoutable tâche si l'on admet que la migration et la mobilité, clandestines ou non, forcées ou pas, recouvrent pour une bonne part l'histoire du monde dans la « longue durée » braudélienne, que la période la plus actuelle en donne simplement des illustrations plus criantes, et que l'anthropologie, quant à elle, s'est fort peu définie, statistiquement parlant, par la mobilité spatiale. C'est sans doute pour toutes ces raisons que l'auteur ne consacre qu'un « rapide survol » (!) (p. 35) à la question de l'apparition historique du statut de réfugié et de la notion d'asile depuis... la Grèce ancienne.
- 2 Il faut dire qu'en se donnant pour objet spécifique le célèbre camp de Sangatte près de Calais, aux portes du Royaume-Uni, à la fois comme anthropologue et comme salarié de la Croix-Rouge française, Henri Courau ne s'est pas donné la part belle. Sangatte désormais disparu était un objet épineux : ce n'était pas à proprement parler l'un de ces camps de « réfugiés » dont l'histoire moderne nous donne tant d'exemples, ni évidemment un camp de déportation, pas exactement un camp de transit, expression qui évoque parmi d'autres la sinistre mémoire de Drancy, mais plutôt un camp de rétention provisoire, destiné à « l'hébergement de familles étrangères en situation irrégulière [...] ni régularisables, ni reconductibles » (p. 14) qui erraient auparavant

dans les rues de Calais dans l'attente souvent déçue d'un passage vers la Grande-Bretagne par le tunnel sous la Manche.

- 3 Sangatte apparaît ainsi comme un éphémère « village global » (p. 115) de Kosovars, de Kurdes, d'Irakiens (etc.), « d'ombres passantes » comme on les appelle à Calais, où chaque acteur (dont la Croix-Rouge, le ministère de l'Intérieur, le Haut-Commissariat aux réfugiés, les associations militantes, mais aussi les « passeurs », résidant eux-mêmes dans le camp) parle à tous les autres selon des déterminations et des jeux de rôle qui le dépassent : « Vous devez quitter la France ! », dit un policier à un résident de Sangatte appréhendé à bord d'un train en partance pour Londres : « C'est exactement ce que j'essaie de faire... »
- 4 Henri Courau donne dans ce livre une série de méditations ethnographiques d'une indéniable profondeur, nourries de témoignages directs, relevant de ce qu'il qualifie à la suite de Barbara Glowczewski d'« anthropologie réticulaire ». Sangatte est producteur d'une « identité situationnelle » (chacun ment sur son identité), et ressortit à la « forme camp », cette « institution molle » (p. 24). L'idée est de fait de considérer la forme du camp de rétention non seulement comme le résultat de réseaux au sens commun (ainsi des réseaux de « passeurs »), mais d'interactions entre institutions. Se succèdent ainsi les thèmes de la définition du « réfugié », de l'assistance aux « victimes » (chap. II), de l'« entreposage » (chap. III), « l'épopée à travers les frontières » (chap. IV) dans le cadre d'itinéraires ethnographiés, « le rêve, le tunnel et le passeur » (chap. VII), celui de « dynamiques de transgression » (chap. X). Les chapitres V et VI d'une ethnographie plus statique sur l'espace social de Sangatte donnent des aperçus à ma connaissance jamais publiés ailleurs. L'un des aspects les plus intéressants qui parcourt le livre de bout en bout me paraît concerner le « processus de classification » (p. 26) amenant les institutions administratives à la définition de la notion même de réfugié et à des « procédures de maintien à l'écart » (p. 84).
- 5 Quelles que soient ses ambitions théoriques, ce livre est parcouru d'une réelle compassion envers des êtres soumis par les dispositifs administratifs dominants à la « superfluité » selon Hannah Arendt, qu'il cite à plusieurs reprises ; il est constamment animé d'une éthique critique envers « leur enchâssement dans une logique d'assistanat » (p. 30), car, précise Henri Courau, « il existe de grands intérêts à reconnaître plus de liberté à ces nouvelles collectivités » (*id.*). Il est peut-être paradoxal que cette compassion se contredise souvent elle-même. Notons par exemple la mention (p. 16) de « la prétendue volonté de ces derniers [les réfugiés] d'utiliser la France » (pour parvenir en Angleterre), alors qu'on trouve page 252 la reproduction d'une intéressante lettre de supposés Iraniens au Haut-Commissariat aux réfugiés, exprimant ce même projet, qui fait en somme l'objet du livre ! En achevant la lecture on ne peut éviter de se demander : « Mais enfin, que veut-il au juste ce Courau ? » La « régularisation » de tous les Kurdes, Irakiens, Kosovars de Sangatte, et j'en passe ? En France, ou en Angleterre ? Ou bien leur intégration dans l'importante économie informelle de l'Europe ?
- 6 Pourquoi pas, mais comment argumenter ce projet sans passer sinon par la politique économique, au moins par les attendus intellectuels qui lui sont implicites ? Or dans ce livre d'anthropologue, il est vrai, mais d'un anthropologue traitant de sujets qui sont aussi *économiques et démographiques*, cette réflexion est pratiquement absente<sup>2</sup>.

- 7 On doit regretter par ailleurs un nombre considérable de coquilles, que je renonce à citer *in extenso* (la plus belle est sans doute la « conjoncture de trois facteurs » de la page 95, au lieu de leur conjonction).
  - 8 Il nous reste un bel essai de « participation observante », confronté à la saisie d'un phénomène souvent tragique et toujours multidimensionnel, sans doute porteur de prolongements sur les avancées et les difficultés d'une anthropologie critique de ce que l'on pourrait, faute de mieux, appeler l'actualité.
- 

## NOTES

1. Citons dans cette multitude la déjà longue expérience du Refugee Studies Center de l'Université d'Oxford, de l'ancienne l'équipe Social Policy and Resettlement de la Banque mondiale, ou pour la France certains travaux de l'IRD, de l'EHESS, du CNRS.
  2. Rappelons l'exemplaire et toute récente monographie de « sociologie historique » de Jean-Luc Maurer sur les Javanais de Nouvelle-Calédonie, que j'ai commentée dans ces pages (*Les Javanais du Caillou : des affres de l'exil aux aléas de l'immigration. Sociologie historique de la communauté indonésienne de Nouvelle-Calédonie*, Paris, Association Archipel, 2006 ; voir le compte rendu de Jean-François Baré dans *L'Homme*, 2007, 184 : 279-280).
- 

## AUTEURS

### JEAN-FRANÇOIS BARÉ

IRD – Université Paris-I, Bordeaux.

jfbare@wanadoo.fr